

## PREMIÈRE PARTIE-PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/88./IT/2020- 2021  
POUR LA REHABILITATION DES LABORATOIRES DE MICROBIOLOGIE ET  
DE CHIMIE AU BUREAU BURUNDAIS DE NORMALISATION ET CONTROLE DE  
LA QUALITE « BBN »**

Date de publication : 9.../11.../2020

Date d'ouverture des offres : 9.../12.../2020

### Objet

1. Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme– Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de la Qualité(BBN) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de réhabilitation des laboratoires de microbiologie et de chimie; pour le compte du Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de la Qualité.
2. Les travaux consistent à :

A réhabiliter les laboratoires de microbiologie et de chimie.

### Financement du marché

Le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme a obtenu du Gouvernement du Burundi un financement sur le Budget Extraordinaire d'Investissement (BEI) pour la réalisation de différents projets. Une partie de ces fonds sera utilisée pour les travaux de réhabilitation des laboratoires de microbiologie et de chimie du Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité.

### Spécification du marché

1. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres (AAO) ouvert avec publication nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.
2. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché constituent un (1) seul lot.
3. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximal de deux (2) mois. Toutefois, les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.
4. Les Clauses du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les Clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

## Conditions de participation

1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales et possédant les conditions, juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché

2. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 153 et 161 du Code des Marchés publics.

## Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

1. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du secrétariat de la Direction du Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité « BBN » sise Boulevard de la Tanzanie N°500, téléphone : 22221577, moyennant le versement d'un montant de Vingt-cinq mille francs burundais (25.000 FBu) au compte n° 1110/261 ouvert à la **Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du BBN** et vingt-cinq mille francs burundais (25.000 FBu) au compte des recettes de transit non fiscales n°1101/001.04 ouvert à la **BRB**.

3. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par une lettre écrite, déposée au secrétariat du BBN sise Boulevard de la Tanzanie N°500, ou à l'adresse électronique suivante : info@bbnburundi.org en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

## Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite guidée du site est prévue. Elle aura lieu en date du **30/11/2020** à partir de 10 heures sur le site pour des informations supplémentaires.

## Présentation de l'offre

1. Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule offre pour le présent marché. Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

2. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de deux millions de francs burundais (2.000.000 FBu)

3. Les offres devront être soumises au « BBN » sise Boulevard de la Tanzanie N°500, ci-dessous au plus tard le **9/12/2020** à 10 heures précises avec la mention « offre pour la réhabilitation des laboratoires de microbiologie et de chimie. A n'ouvrir qu'en séance publique du **9/12/2020** à 10 Heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paraphées, paginées et comprendre une table des matières.

## Validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## Date limite de dépôt des offres

1. La date limite de dépôt des offres est fixée en date du 9 / 12 / 2020 à 10 heures locales, avant que la séance d'ouverture des offres ne soit déclarée ouverte.

2. Toute offre reçue après la date et l'heure limite de dépôt ne sera pas prise en considération.

## Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunion du BBN sise Boulevard de la Tanzanie N°500, téléphone : 22221577, le 9 / 12 / 2020 à 10 heures 30 minutes. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les participants et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à l'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de cette séance et donne copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

## Critères de qualification

1. Les exigences en matière de qualifications sont:  
Le marché sera attribué à toute personne physique ou morale présentant les qualifications juridiques techniques et financières requises pour exécuter ce marché.
2. L'absence ou la non-conformité de l'un des documents devant accompagner les offres tels que précisés à la clause 4 du RPAO, entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.
3. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles<sup>1</sup>.

## Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:  
Le Bureau Burundais de Normalisation et Contrôle de la Qualité  
« BBN » Boulevard de la Tanzanie N°500, téléphone : 22221577.

Fait à Bujumbura le 17 / 11 / 2020

Le Directeur a.i du BBN

Pie Claude NIKWIGIZE



<sup>1</sup> En cas de préférence nationale, respecter les clauses des articles 65 et 66 du Code des Marchés Publics du Burundi, démissionnaire bénéficiaire et les conditions d'application de la préférence nationale

12.11.20